

Communiqué de presse de Corinne Rufet, élue EELV (75), Présidente de la commission Culture du Conseil régional Ile-de-France

La Région soutient les fabriques de culture

Paris, le 28 Septembre 2012. Le Conseil régional vient de voter un dispositif de soutien aux fabriques de culture. Il permettra d'abord la rénovation des locaux accueillant ces fabriques. En effet, ces lieux de création artistique et culturelles alternatifs sont la plupart du temps installés dans des friches industrielles ou d'anciens locaux d'activités transformés en ateliers de travail, lieux de convivialité et d'échanges entre les artistes et le public.

D'autre part, le dispositif régional prévoit une aide pouvant aller jusqu'à 50% du budget global des structures, avec un engagement sur trois ans de la région, une telle longévité de l'aide sécurisera les actions réalisées par ces collectifs et notamment leur travail de recherche et création et leur action de transmission et d'appropriation auprès des publics éloignés des pratiques culturelles et artistiques.

« Ces aides financières permettront de rendre plus sereines des structures qui jusqu'alors travaillaient dans des conditions précaires avec des équipes réduites et peu valorisée, alors qu'elle font un travail d'utilité publique complémentaire des grandes institutions culturelles franciliennes », analyse Corinne Rufet, élue EELV (75), Présidente de la commission culture.

La Région complète ainsi son panel d'aides, intégrant ces nouvelles formes d'expérimentation culturelle que sont les Fabriques de culture. « Régulièrement, des lieux émergent, à l'initiative de citoyens, d'associations d'artistes, de collectifs. Ils s'installent dans des territoires souvent délaissés et populaires, attirent de nouveaux publics en proposant de nouvelles formes d'expérimentation, d'éducation populaire, de brassage entre les champs artistiques et les diversités culturelles locales.

Ils constituent le terreau qui nourrit de manière durable le tissu artistique de la région», détaille Corinne Rufet, citant par exemple le Collectif 12, à Mantes-La-Jolie, Le 6b, à Saint Denis, la Blanchisserie, à Vitry sur Seine... "Certains de ces lieux sont en danger, comme le Lavoir Moderne Parisien, à la Goutte d'Or, ou l'Avant-Rue, dans le 17eme. Il est plus que temps de proposer des dispositifs pour les aider à subsister, la pression foncière devenant insupportable, particulièrement à Paris" ajoute-t-elle.

Depuis deux ans, Corinne Rufet a mené au nom de la Région la concertation avec les lieux et les structures se reconnaissant dans cette démarche. « Fruit de cette concertation, le dispositif permettra de faire de l'Île-de-France une terre d'expérimentation de nouveaux modèles, y compris dans la culture », se réjouit l'élue EELV.

Information Presse : Agathe Remoué au 0615 02 20 32

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85